

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2009)
Heft: 3

Vorwort: Message du chef du DDPS aux militaires
Autor: Maurer, Ueli

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 02.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



ETH-ZÜRICH

20. Juli 2009

BIBLIOTHEK

Editorial

Message du chef du DDPS aux militaires

Directement après mon élection au gouvernement, le Conseil fédéral m'a confié le Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS). Dans les premières interviews, j'ai fait part de mon désir de faire de notre armée la meilleure du monde ! Cela a fait couler beaucoup d'encre et alimenté de nombreuses discussions.

Lorsque l'on souhaite atteindre un objectif, il faut placer la barre très haute. L'Armée suisse doit être suffisamment forte pour pouvoir, en cas de besoin, défendre les intérêts de notre pays. C'est pourquoi nous ne pouvons nous permettre de faire des compromis.

Au cours des premiers mois en tant que chef du DDPS, j'ai passé le plus de temps possible auprès de la troupe dans les casernes et sur le terrain. De nombreux militaires de toutes les armes et de tous les grades m'ont fait part de leurs expériences et de leurs impressions, et j'ai pu constater une certaine lassitude face aux nombreuses réformes.

Dans l'ensemble, j'ai trouvé une troupe motivée et des cadres disposés à s'investir. Des citoyennes et des citoyens en uniforme prêts à s'engager dans notre armée, pour notre pays. Des soldats de milice, des soldats professionnels et des employés civils qui accomplissent leurs devoirs de manière irréprochable. En outre, je sais que notre armée dispose aujourd'hui encore d'un large soutien au sein de la population. L'idée de la milice est vécue. Je suis reconnaissant de ce premier constat qui m'impressionne et me motive.

Mais cette image positive est mise à mal par les nombreux problèmes, lacunes et faiblesses des structures et processus de notre armée. Ils sont la conséquence des multiples réformes et étapes de développement de ces dernières années. Des mesures qui se sont parfois même chevauchées. L'armée n'a pas disposé du temps nécessaire pour consolider et corriger les diverses restructurations

– elle n'avait plus de vue d'ensemble dans de nombreux domaines.

Les problèmes ont été identifiés et répertoriés dans les domaines de la logistique, de l'aide au commandement et de l'instruction. Dans le cadre d'entretiens personnels avec les commandants compétents et en étroite collaboration avec les Commissions de la politique de sécurité du Parlement, je vais définir les priorités, simplifier les processus et promouvoir la relève des cadres. Mon objectif est de créer des conditions optimales pour l'accomplissement de notre mission.

Il est apparu que les trois tâches de l'armée mentionnées dans la loi sur l'armée et l'administration militaire sont trop abstraites. C'est la raison pour laquelle le Conseil fédéral et le Parlement devront formuler des missions concrètes dès que le nouveau rapport sur la politique de sécurité aura été publié en fin d'année.

L'autorité politique, le DDPS et l'armée se trouvent devant une tâche colossale. Mais nous n'avons d'autre choix que de nous mettre à l'œuvre. Notre objectif est de disposer d'une armée opérationnelle. Pour y parvenir, je compte sur chacune et chacun d'entre vous, sur votre bonne volonté, votre devoir de citoyen, votre engagement, votre enthousiasme – oui, votre passion. L'avenir de notre armée de milice et la sécurité de notre pays en valent la peine !

Conseiller fédéral Ueli Maurer
Chef du DDPS